



OPÉRATIONNEL
EXERCICE DE
SÉCURITÉ CIVILE



INSTITUTIONNEL
UN SIGNE
OU INSIGNE



TERRITOIRES
UN DRAGON
EN FRANCHE-COMTÉ

L'ÉCHO DU **SDIS 25**

REVUE DES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS / N°69 / ÉTÉ 2023



INNOVATION
ET ANTICIPATION :
L'ADN DU SAPEUR-POMPIER



www.pompiers25.fr





Christine BOUQUIN
Présidente du Conseil départemental
Présidente du Conseil d'administration

La nouvelle organisation des services de notre établissement public est désormais adoptée. Les élus du conseil d'administration ont validé son déploiement lors de la séance du conseil du 29 juin 2023.

L'objectif d'une telle réorganisation est de favoriser les liens de proximité entre la hiérarchie et l'ensemble des centres d'incendie et de secours, afin de renforcer le soutien et l'accompagnement des sapeurs-pompiers des 70 unités d'intervention territoriales pour la défense de tous les territoires.

Cette organisation permettra également d'assurer avec plus d'efficacité la mise en œuvre des mesures qui seront définies dans le futur schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de 4^e génération qui est en phase de préfiguration.

Nous sommes résolument engagés pour sauvegarder notre formidable modèle de sécurité civile, basé sur un engagement citoyen massif soutenu par des ressources permanentes. Ce modèle permet de garantir un secours du quotidien comme de l'exceptionnel au cœur de

tous nos territoires, en appui des nombreux élus locaux œuvrant au quotidien pour le bien-être des Doubiens et des Doubiennes. Chaque jour, nous construisons le SDIS de demain. Je mesure au quotidien la force de votre engagement.



Le mot du Contrôleur général, Stéphane BEAU DOUX, chef de corps

Nous sommes en ordre de marche pour réfléchir aux défis opérationnels de demain. L'évolution notable des activités humaines, les innovations technologiques permanentes et les conséquences graves du réchauffement climatique sont également,

pour les sapeurs-pompiers, les ferments de nouveaux risques de sécurité civile.

De plus en plus de départements, jusqu'alors épargnés, sont aujourd'hui soumis au risque de feux de forêt. Les sapeurs-pompiers du Doubs, aux côtés de nombreux autres acteurs anticipent ce risque jusqu'ici relativement rare dans notre territoire.

L'innovation et l'anticipation font parties de l'ADN du sapeur-pompier, nous nous tenons prêts à faire face à ces nouveaux défis.

▼ Les sapeurs-pompiers de l'équipe cynotechnique et des sauveteurs aquatiques se sont entraînés conjointement au plan d'eau de la commune d'Andelnans le 23 juin dernier. Au programme, recherche de personnes immergées, ainsi que repérage et pistage aux alentours du plan d'eau.



L'ÉCHO DU SDIS 25

Publication du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs
10, chemin de la Clairière - 25042
Besançon Cedex

Directrice de la publication : Christine BOUQUIN

Rédacteur en chef : Contrôleur général Stéphane BEAU DOUX

Comité éditorial : Charles CLAUDET, Stéphanie de MORTAIN, Emilie RICHARD

Rédaction : Charles CLAUDET, Sébastien FREIDIG, Stéphanie de MORTAIN, Emilie RICHARD,

Florian ROUHIER, Amélie SCHAT

Crédits photos : Arnaud CARDOT, Laurent CHEVIET, Florian COMTE,

Mathis CUINET, Jean-Philippe CULAS, Jérémy DECHAUX, Emile DERAY,

David DESENCLOS, Sandrine DUTOUR, Sébastien FREIDIG, Anthony JACQUEL,

Yasmeen LAVOIGNAT, Arthur MUSSOT, Fabrice PARRIAUX, Florian ROUHIER,

Service Communication

Illustration et conception : Agence DETONE - www.detone.fr

Impression - Routage : L'imprimeur SIMON, BP 75, ZI rue de Noirichaud, 25290

Ornans

Dépôt légal à parution
Tirage à 1 750 exemplaires

Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez contacter le service Communication du SDIS : communication@sdis25.fr - Tél.

03 81 85 37 10

03 OPÉRATIONNEL



RETOUR SUR DES INTERVENTIONS MARQUANTES



Le centre de traitement des déchets a sollicité l'intervention de l'équipe en risques radiologiques le 30 mars. Lors de l'entrée d'un véhicule comportant 24 tonnes de débris, le portique de détection s'est déclenché. Après triage et contrôle, deux sacs contenant des déchets contaminés à l'iode 131 ont été identifiés et mis à l'écart sur le site en décroissance radioactive pour une durée de 80 jours.



Suite aux violences urbaines du mois de juin, les sapeurs-pompiers du Doubs ont été fortement mobilisés. Ils sont intervenus 131 fois sur les secteurs de Besançon, Montbéliard et Pontarlier pour des feux de véhicules, feux de poubelles et de mobiliers urbains et des feux de bâtiments.

Les sapeurs-pompiers sont disponibles chaque jour pour mener à bien leurs missions de protection. Le premier semestre 2023 a été marqué par de nombreuses interventions, dont certaines ont retenu notre attention, voici une sélection des plus marquantes et insolites de cette moitié d'année.



Les secours sont appelés le 21 avril pour une collision avec un poids lourd transportant 4 chevaux. Trois personnes sont impliquées dans l'accident, deux d'entre elles sont blessées légères et évacuées sur le Centre Hospitalier de Pontarlier et la dernière victime n'a rien eu. Les spécialistes en sauvetage animalier accompagnés d'un vétérinaire ont pris en charge les chevaux de compétition qui présentaient des blessures partielles puis ils ont été pris en charge dans des vans.



Les ateliers municipaux de Maîche étaient complètement embrasés le 26 mai dernier à l'arrivée des secours. 4 lances et un canon à mousse sur un engin étaient nécessaires pour venir à bout de l'incendie. Pour faire face à la pollution d'effluents, les égouts et le réseau pluvial ont été mis sous rétention.

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE SUR LA THÉMATIQUE DES FEUX DE FORÊTS



Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs (SDIS 25) a participé à un exercice de Sécurité Civile, sous l'autorité du Préfet du Doubs, au bois de Chaux, entre les communes de Boussières et de Thoraise le samedi 13 mai dernier, au petit matin. Cet exercice interservices a permis aux sapeurs-pompiers de s'entraîner en conditions réelles, avec de nombreux partenaires, à lutter contre un feu d'espace naturel de grande ampleur.

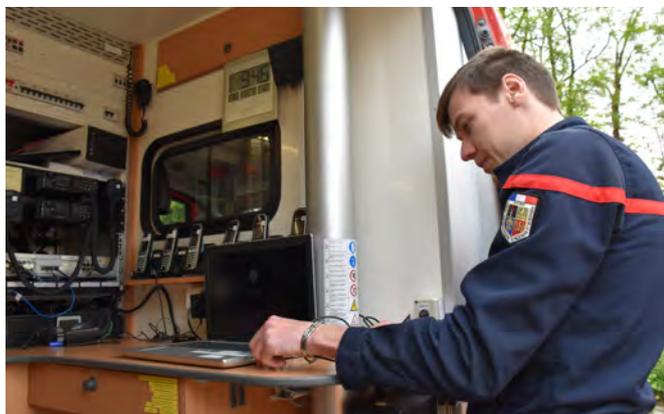
Face au risque grandissant de ces incendies, le préfet du Doubs a décidé la mise en place d'une sous-commission dédiée aux feux de forêts et d'espaces naturels, regroupant les principaux acteurs de la sécurité civile du territoire. Compte tenu des retours d'expériences survenus en 2022 sur le territoire national et notamment au sein

de régions jusqu'ici relativement épargnées par les feux de forêts et d'espaces naturels très importants (1000 hectares brûlés dans le Jura en août 2022), le Doubs a anticipé la période estivale 2023 en préparant les services à une mobilisation conséquente sur la thématique feu de forêt.

Cet exercice grandeur nature a visé à éprouver le circuit d'alerte des secours, le dispositif national d'alerte et d'information de la population « FR-Alert » et la mise en œuvre opérationnelle des secours. Il a également eu pour objectif de tester la coordination interservices (pompiers, gendarmes, agriculteurs, mairie, office national des forêts...) et enfin de s'exercer à l'information et la protection des populations, avec notamment l'évacuation d'habitants à proximité du bois. Près de 85 sapeurs-pompiers ont été mobilisés lors de cet entraînement.

Chaque année, les sapeurs-pompiers participent à de nombreux exercices afin d'être les plus efficaces possible le jour où ils seront appelés à intervenir. Pour être au plus près de la réalité, un scénario est établi à l'avance, mais n'est révélé qu'à la dernière minute pour les participants, et tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention sont dépêchés sur place.

Ces exercices de sécurité civile demandent une longue préparation en amont, et une excellente coordination entre tous les services. Plusieurs réunions avec les différents partenaires ont eu lieu, et le lieu de l'entraînement a été étudié et visité de manière approfondie afin de s'assurer qu'il correspondait aux objectifs de l'exercice.



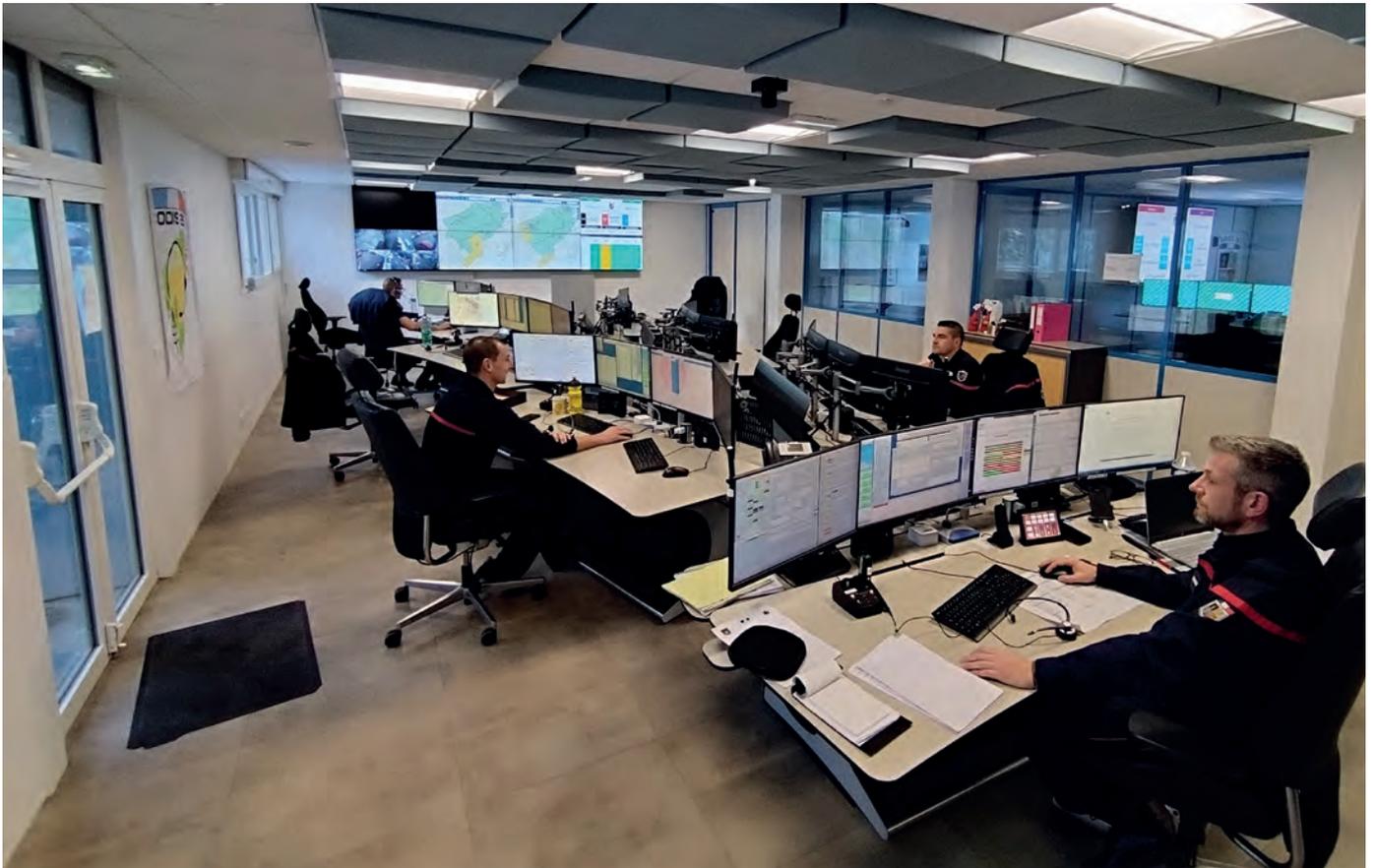
▲ L'extérieur de la cellule conduite des opérations déployée.



▲ L'intérieur de la cellule lors de l'exercice de sécurité civile, qui a permis d'accueillir la conférence de presse de la Préfecture

LA CELLULE DE CONDUITE DES OPÉRATIONS

Cet exercice a également permis de mettre en œuvre la cellule de conduite des opérations. Outil polyvalent destiné au commandement des opérations de secours, à accueillir une salle interservices en cas de gestion de crise, ou encore un poste de commandement pour les événements de grande envergure, ou encore être utilisé pour des manifestations organisées par le SDIS 25. Dotée de forces déployables et d'un auvent, cette cellule possède de nombreux équipements adaptés à la gestion des unités.



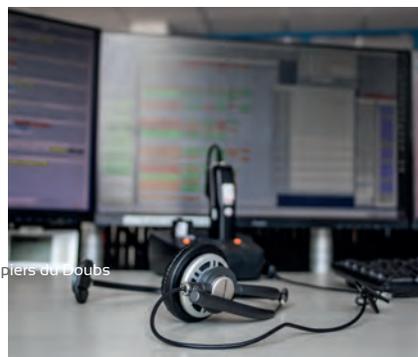
LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS (CODIS 25)

Le SDIS 25 dispose d'un Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) unique qui permet de réceptionner l'ensemble des appels, d'envoyer les moyens adaptés suivant la demande de secours, d'effectuer la gestion opérationnelle des interventions, ainsi que d'informer les autorités et autres services.

Le CODIS 25 reçoit et traite l'ensemble des appels au 18 et 112 pour le département du Doubs, soit un total de 199 665 appels traités en 2022 pour 38 760 interventions. Cela représente une augmentation de plus de 6% du nombre d'appels et un peu plus de 2% supplémentaires d'interventions traitées par rapport à 2021.

Le personnel dispose d'une nouvelle salle opérationnelle qui améliore grandement la qualité de travail et de traitement des appels. Chaque année, les agents du CODIS 25 sont

amenés à gérer des interventions particulières ou des événements marquants, comme cet orage de grêle qui a frappé le département en juillet 2022. Il aura engendré plus de 1000 interventions.



Le CODIS 25 comprend :



sous le commandement
du commandant **Christophe Onillon**

38

sapeurs-pompiers professionnels

38

sapeurs-pompiers volontaires

Une permanence est composée :

1

chef de salle opérationnelle

1

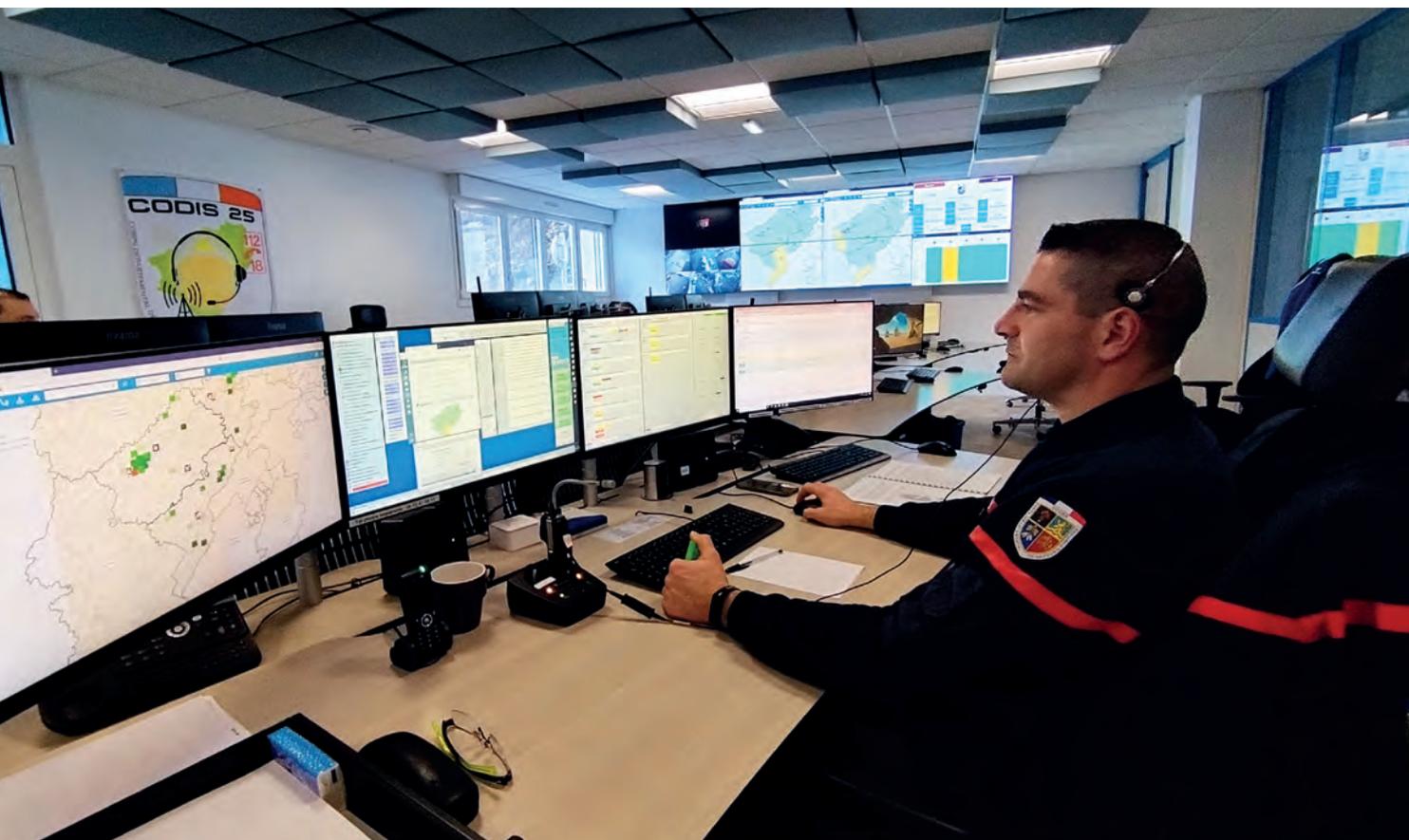
chef opérateur

4

opérateurs la journée

3

opérateurs la nuit



Quelles sont les qualités à avoir pour être opérateur ?

Sébastien Espinosa : Avant de parler des qualités, il faut avoir une solide expérience du terrain afin de pouvoir guider au mieux les personnes qui sont, la plupart du temps, en panique. Il faut analyser rapidement la situation et se faire une image mentale de la scène pour donner les bons conseils et les bonnes consignes aux victimes ou témoins. Il faut du sang froid pour canaliser le stress de ces mêmes personnes. Il faut également avoir de l'empathie et savoir écouter car c'est notre seul moyen de communication. En somme, tout ce que l'on fait sur le terrain, il faut pouvoir le mettre en action *via* une personne intermédiaire en attendant que les secours se présentent sur les lieux. Ensuite, suivant la situation et notre analyse, c'est à nous de choisir le bon motif de départ et de déclencher les moyens adaptés à l'intervention. Nous restons responsable de l'intervention à partir du moment où l'on a engagé les secours. On suit l'évolution de celle-ci du début jusqu'à la fin et on accompagne les sapeurs-pompiers sur place.

Justement, au-delà de la prise d'appel quelles sont vos missions ?

Sébastien Espinosa : Nous devons mesurer si dans un premier temps c'est un appel d'urgence ou non. Lorsque c'est un incendie par exemple, c'est assez simple de savoir que l'on doit engager les secours. Ceci étant nous devons évaluer les moyens à engager suivant les informations que nous allons récolter au téléphone. S'il y a des victimes, le type d'infrastructure, si c'est en extérieur ou non, s'il y a un risque de propagation ou encore s'il y a un risque particulier. Pour cet exemple, suivant nos informations, c'est à nous

de choisir le bon motif de départ afin d'engager la bonne chaîne des secours. Maintenant si c'est pour une personne qui présente une détresse cela peut-être un peu plus délicat. Il faut pouvoir juger rapidement la teneur de la demande et analyser si c'est effectivement une détresse vitale ou non. Dans tous les cas la demande de secours sera traitée mais il faut peut-être transférer au SAMU la demande et orienter la personne différemment. Ce sera la même chose pour d'autres missions.

Ensuite il faut faire le suivi de l'intervention, transmettre les informations complémentaires au chef d'agrès par exemple ou encore à nos partenaires publics tels que la police ou gendarmerie par exemple. Et suivant le type d'intervention ou encore l'envergure que celle-ci peut prendre, nous nous devons de faire remonter les informations à notre hiérarchie. Et puis nous avons également des tâches administratives pour le bon fonctionnement du service.

En sommes, tout ce que l'on fait sur le terrain, il faut pouvoir le mettre en action *via* une personne intermédiaire en attendant que les secours se présentent sur les lieux.



▲ Le sergent-chef Sébastien Espinosa est chef opérateur après un premier passage au CODIS en tant qu'opérateur.

Quels sont les appels les plus marquants ou complexes auxquels vous avez dû faire face ?

Sébastien Espinosa : Il y en a plusieurs qui nous marquent c'est certain. Aider et guider une mère pour faire une réanimation sur son enfant de 3 mois jusqu'à l'arrivée des secours. 20 min avec elle au téléphone à la guider, à lui donner de l'espoir pour ne pas qu'elle abandonne c'est long au bout du fil. Il faut trouver les mots et rester ferme en même temps. C'est toujours délicat. Tout comme lorsque nous sommes avec une personne suicidaire qui veut sauter d'une grue ou mettre le feu à son appartement. C'est court et long à la fois. Un appel a duré 5 min, jusqu'au décès du requérant. 5 min c'est très court mais assez pour avoir eu un lien avec cette personne, tenter de la guider au mieux pour se sortir de là. Et pourtant ce n'était pas suffisant, on reste la dernière personne à lui avoir parlé. D'autant plus que sur le coup nous ne savions pas que c'était volontaire. Et d'un autre côté ça arrive de rester 60 min au téléphone avant que la victime soit en sécurité. Chaque situation est unique, chaque personne est différente et c'est à nous de nous adapter et de placer le curseur de la discussion au bon niveau suivant la situation à l'instant T. Il n'y aura jamais 2 appels identiques.

Il y a également des situations plus heureuses. Comme tenter de donner les bons gestes à réaliser au téléphone à un futur papa qui est sur un parking de supermarché avec son épouse qui accouche.

Mais vous devez également avoir également des appels farfelus, voire même frauduleux ?

Sébastien Espinosa : Cela fait malheureusement partie de notre quotidien également. Nous avons nos « habitués » qui nous appellent plusieurs fois, chaque jour... Certains pour nous insulter, d'autres pour nous raconter leur journée, ou juste pour se sentir moins seul. Certains pour le plaisir d'engager des moyens en inventant tout bonnement une intervention... Il y a également l'ensemble des appels intempestifs qui est constant. C'est plusieurs dizaines d'appels par heure. Téléphone dans la poche, mauvais numéro, ou alors on nous prend pour les renseignements. Nous avons aussi des demandes originales, tel que mettre en relation la personne avec son petit ami, ou encore pour prendre rendez-vous avec un pompier... Mais à tout moment un appel sérieux peut nous faire revenir à la réalité.



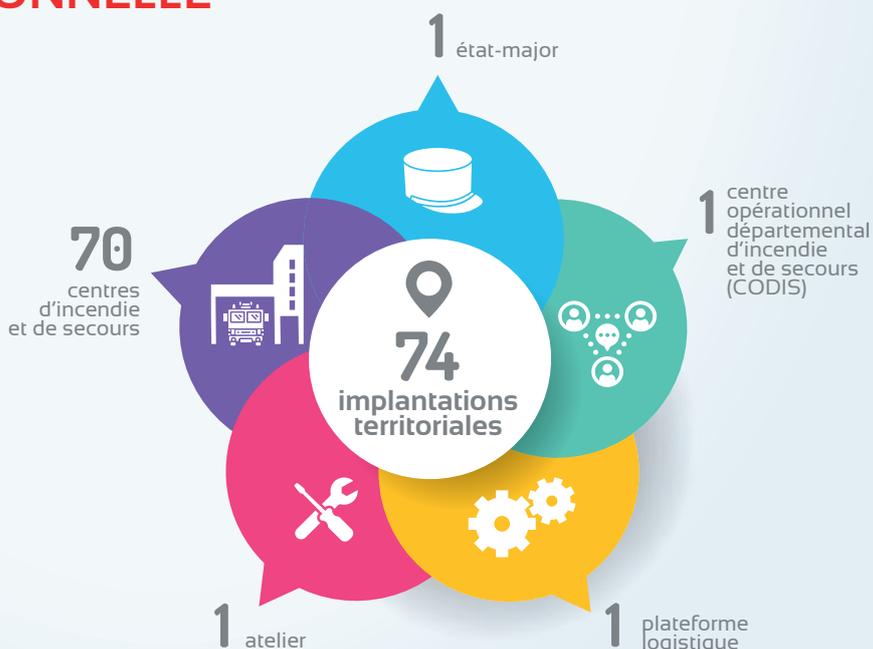


BILAN DE L'ANNÉE 2022

RESSOURCES HUMAINES

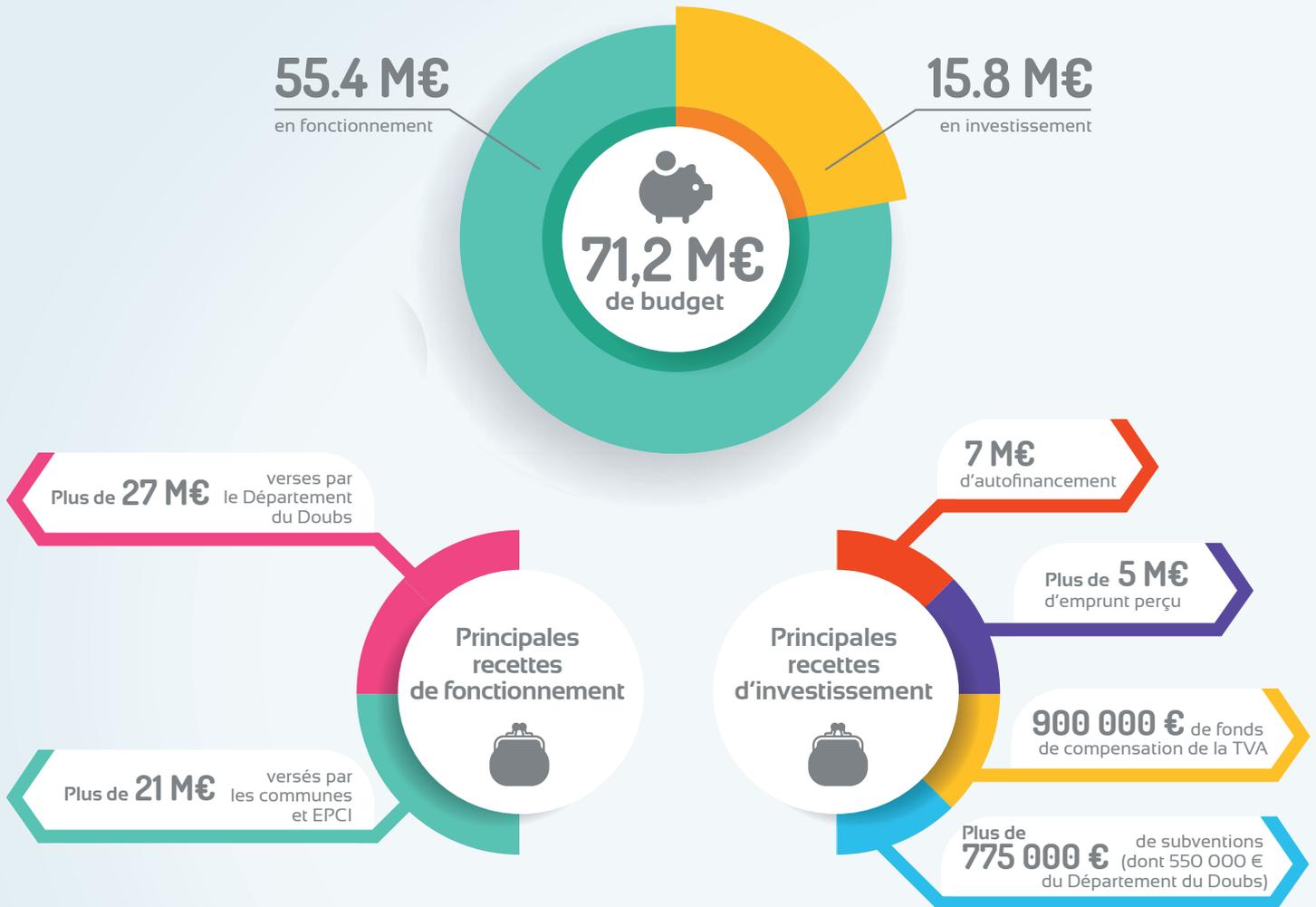


COUVERTURE OPÉRATIONNELLE DU TERRITOIRE





FINANCES



ZOOM SUR LES INTERVENTIONS DUES À LA GRÊLE - JUILLET 2022



Le 20 juillet 2022
suite au violent épisode de grêle

Plus de **800** appels reçus en 3 heures par le CTA

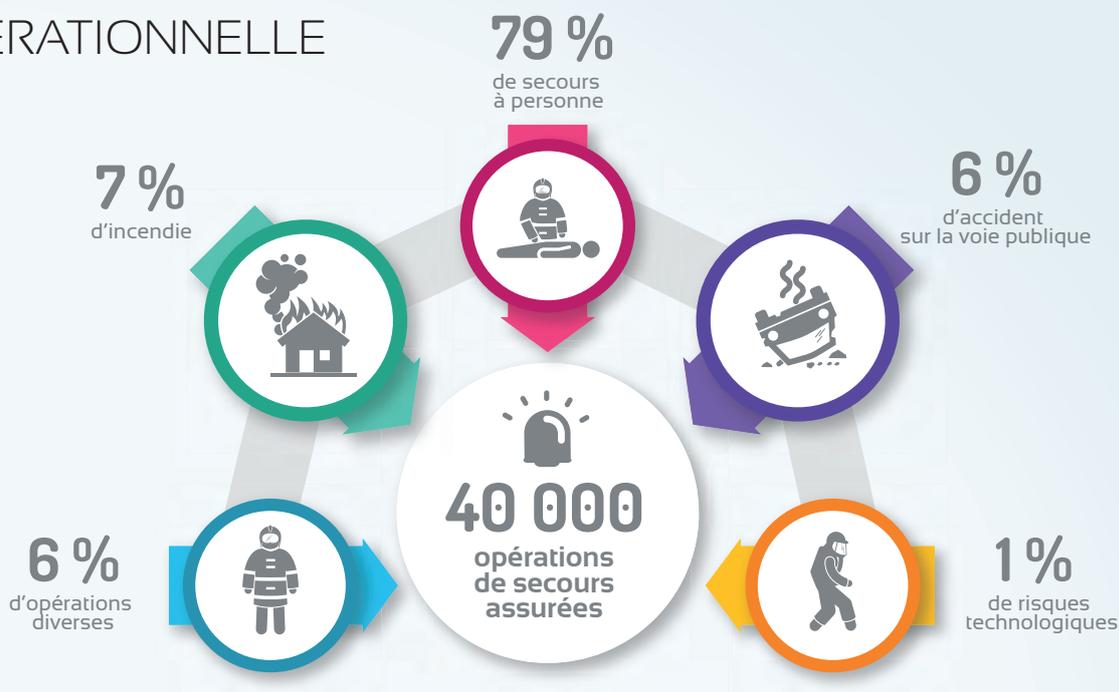
Près de **1 000** interventions

9 jours de mobilisation

160 sapeurs-pompiers du SDIS 25 et issus des renforts zonaux (départements 10, 21, 52, 54, 67, 68, 70, 71, 89, 90)



ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE



ZOOM SUR LES COLONNES FEUX DE FORÊTS ET D'ESPACES NATURELS - ÉTÉ 2022

Envoi de renfort dans les zones touchées par des incendies

2 renforts zonaux
(départements 21 et 39)

104 spécialistes FDFEN
mobilisés de juin à août

4 renforts extra-zonaux
(départements 30, 34, 66, 33, 56, 29, 49)





UN SIGNE OU INSIGNE ?



▲ Insigne actuel des sapeurs-pompiers du Service départemental d'Incendie et de Secours du Doubs



▲ Insigne du Bataillon des Sapeurs-pompiers de Besançon dans les années 50, de la collection CHAVANNE-GAILLARD

La création d'insignes répondait initialement à un besoin d'identification. Ils trouvent leur origine sur les camions de ravitaillement circulant incessamment sur la Voie Sacrée lors de la bataille de Verdun. Il s'agissait alors de pouvoir distinguer les sections entre elles par l'apposition de figures peintes sur les bâches des véhicules.

De ce besoin d'identification, émergea le sentiment d'appartenance, l'honneur et la fierté d'arborer l'insigne et par conséquent de prouver son appartenance à une unité forte de son histoire et ses faits d'armes.

Décliné à l'origine sous forme d'insignes métalliques, l'insigne tissé permet d'arborer son unité d'appartenance, sur les tenues où

le premier n'est pas porté. Ainsi naissent les « patchs » en demi-lune ou blasons de corps et compagnies qui reprenaient très souvent les armoiries de la ville associées à des symboles historiques forts représentant les sapeurs-pompiers, tels que les haches ou les grenades.

Le Lieutenant-colonel Christian Benoit, chef de la division des Traditions au Service historique de l'armée de Terre donne la définition suivante de l'insigne : « *Chaque corps se reconnaît à son insigne qui regroupe ses traits caractéristiques, les symboles dans lesquels il donne à lire son histoire, et fait découvrir sa personnalité. L'insigne est une des manifestations de l'esprit de corps* ».



LE RAPPORT POURNY



Le mardi 10 janvier dernier, à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) à Aix-en-Provence, une cérémonie nocturne s'est tenue au profit de la remise d'insigne de promotion aux officiers de la formation d'intégration de lieutenant de première classe 104 « Colonel Pourny ». Cette formation d'intégration de lieutenant s'est vue remettre son insigne par son parrain de promotion le Colonel (en retraite) Christian Pourny. Cet insigne, imaginé par la promotion, intègre des symboles forts propres au rapport « Pourny ». Ce rapport, publié il y a maintenant 20 ans, est toujours d'actualité et continue de vivre dans chaque service d'incendie et de secours.

Suite au drame de Loriol, le 29 novembre 2002, ayant causé les décès en service de cinq sapeurs-pompiers lors d'une intervention pour un accident de la route, fauchés par une voiture lancée à très vive allure. Le ministère de l'Intérieur confie alors au Colonel Christian Pourny, chef de

Grâce à ce rapport, c'est une centaine de vies de sapeurs-pompiers qui ont été préservées.

l'Inspection de la sécurité civile, la mission d'étudier et de faire des propositions pour améliorer la sécurité active et passive des forces de secours. La mission « Pourny » rend son rapport en 2003. Il compte 230 recommandations touchant la totalité de l'activité des sapeurs-pompiers. Ces préconisations seront mises en œuvre au fur et à mesure et depuis appliquées dans tous les services d'incendie et de secours. Elles ont créé une véritable culture de la sécurité chez tous les acteurs de la Sécurité Civile. Grâce à ce rapport, c'est une centaine de vies de sapeurs-pompiers qui ont été préservées.

Le Colonel (er) Christian Pourny, récemment



Colonel Christian Pourny

fait Commandeur dans l'ordre national du Mérite, est un acteur engagé pour la sécurité civile. Il a tenu plusieurs emplois de DDSIS, et a été le « patron » de l'ENSOSP ainsi que de l'Inspection de la défense et de la sécurité civile (aujourd'hui IGSC). En retraite en 2004 après une vie professionnelle très riche et dévouée à la Sécurité Civile, il est devenu adjoint au maire de Pontarlier, ainsi que vice-président de la communauté des communes du Grand Pontarlier en 2008 jusqu'en 2020.



Le Colonel Potier nommé dans l'Ordre National du Mérite

Le Colonel hors classe Jean-Luc Potier, Directeur départemental adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs et commandant en second du corps, a été fait Chevalier de l'ordre national du Mérite le 2 juin 2023.

Ce sont de nombreuses années de dévouement au service public récompensées. L'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'Honneur. Cet ordre universel récompense les mérites distingués des citoyens français et encourage les forces vives du pays. Le Colonel Potier voit ainsi son engagement au service public reconnu.



ZOOM SUR LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAL D'USIERS

L'inauguration de la caserne des pompiers de Val d'Usiers a eu lieu le 22 février 2023. La cérémonie s'est tenue en présence de Christine Bouquin, présidente du CASDIS, du contrôleur général Stéphane Beaudoux et de nombreux élus.

La caserne baptisée Pierrot Saillard, en l'honneur de son ancien chef de centre est un bel hommage rendu par les sapeurs-pompiers du centre.

Le fils de Pierre, le lieutenant David SAILLARD engagé depuis 1996 lui a succédé et assure le commandement du centre depuis le 6 février 2008. L'adjudant-chef Frédéric GRILLET le seconde dans ses fonctions de chef de centre depuis le 1^{er} décembre 2009.

Le Centre de Première Intervention du Val d'Usiers compte dans ses rangs 23 sapeurs-pompiers volontaires, dont 6 femmes. Ils disposent de 5 engins pour assurer leurs missions. Le secteur d'intervention s'étend sur 3 communes : Bians-les Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour. Ils ont réalisé 130 interventions en 2022.

Le nouveau Centre de Première Intervention était très attendu par les sapeurs-pompiers. La localisation de la caserne située au milieu des trois villages permet d'intervenir plus rapidement sur les communes voisines. Un bâtiment neuf d'une surface d'environ 470m² qui intègre les notions de développement durable. De nouveaux locaux adaptés, qui participent à la performance et à la qualité des services rendus par les sapeurs-pompiers et permet de développer le volontariat sur le territoire.



La localisation de la caserne située au milieu des trois villages permet d'intervenir plus rapidement sur les communes voisines.

CÉRÉMONIES



PRISE DE COMMANDEMENT DU CIS D'ABBEVILLERS

Le centre d'incendie et de secours d'Abbévillers a changé de chef le 16 mai dernier. Affecté au centre d'incendie et de secours d'Abbévillers depuis 2013, le sergent Damien WEGMULLER a gravi les échelons jusqu'à devenir adjoint au chef de centre en février 2020. Très engagé pour son centre, il en assure désormais le commandement.

RÉCEPTION DE TRAVAUX AU CIS DE BOUSSIÈRES

Le 3 mai dernier, le CIS de Boussières a été officiellement doté d'un véhicule de secours et d'assistance à victime (VSAV). La surface du centre étant insuffisante pour l'accueillir, une travée spécifique a été construite. L'implantation de cette construction a imposé le déplacement et la création d'un nouveau parking. Les façades du bâtiment existant ont également bénéficié d'une isolation extérieure complétée d'un ravalement des façades, afin de réduire les consommations d'énergie. Le coût global de l'opération s'élève à : 283 800€ TTC.



PASSATION DE COMMANDEMENT DU CIS DE CLERVAL

Le lieutenant Laurent MARTINS, sapeur-pompier au CIS de Clerval depuis 2002, prend la relève du chef de centre, le capitaine Gilles ROY, en poste depuis 2004. C'est au cours d'une cérémonie de passation de commandement émouvante que les deux hommes se sont transmis la responsabilité de diriger les 32 sapeurs-pompiers volontaires du centre.

POSE DE PREMIÈRE PIERRE DU CIS DE CHAPELLE-DES-BOIS

La première pierre du CIS de Chapelle-des-Bois a été posée le 16 juin 2023 en présence de Monsieur Nicolas ONIMUS, sous-préfet de Pontarlier, de Madame Christine BOUQUIN, présidente du CASDIS, du contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental du SDIS du Doubs, des élus locaux et des sapeurs-pompiers du CIS. La date prévisionnelle de réception des travaux du futur bâtiment de 331 m² est prévue pour la fin du mois de novembre 2023.





FIN DE MANŒUVRE POUR LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



C'est sous un soleil radieux que le Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers (BNJSP) s'est déroulé le samedi 20 mai dernier, à Mouthe. Organisé chaque année par l'Association départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Doubs (ADJSP25) et le SDIS 25, il permet de conclure 4 ans de formation intense pour des jeunes âgés de 15 à 18 ans, venus de toutes les sections JSP du département.

64, c'est le nombre de jeunes sapeurs-pompiers qui se sont présentés au BNJSP. Pour valider leur fin de cursus, ces sapeurs-pompiers en herbe ont été évalués lors de différentes manœuvres : sauvetage d'une victime sur un balcon, mise en œuvre d'un groupe électrogène ou encore une manœuvre d'établissement de lance à incendie.

Le brevet comporte également des tests sportifs, comme le Parcours Sportif du Sapeur-Pompier ou encore l'épreuve des tractions.

Les épreuves en détail le jour du brevet :

LE SPORT

- tractions sur barre fixe,
- parcours sportif du sapeur-pompier,
- endurance cardio-respiratoire (courir 12 min en parcourant au minimum 2 000 mètres)

LA TECHNIQUE

- manœuvre de sauvetage d'une victime sur un balcon
- mise en œuvre d'un groupe électrogène
- manœuvre d'établissement de lance à incendie



Ils ont déjà passé trois épreuves anticipées : la piscine, le parcours sous appareil respiratoire isolant et le test écrit.

À la suite de cette journée stressante, les résultats sont tombés : 52 JSP ont été reçus, soit 80 % de réussite. Mais rien n'est perdu pour les jeunes qui n'ont pas validé leurs épreuves, puisqu'ils ont la possibilité de passer des rattrapages, leur laissant une nouvelle chance de finaliser ces 4 ans de formation.

Cette journée a été encadrée par près de 90 personnels, composés d'animateurs de l'ADJSP25, des Encadrants d'Activité Physique, des membres du Service de Santé et des Secours Médicaux, des membres de la réserve citoyenne, des jeunes sapeurs-pompiers ou encore des membres des unités de commandement et du service formation du SDIS 25.

Les JSP fraîchement diplômés ont suivi cet été une semaine de formation complémentaire leur permettant d'apprendre les derniers fondamentaux de l'activité de sapeur-pompier. Il s'agit pour eux de la dernière étape avant de pouvoir enfin monter dans les camions rouges.

Les jeunes sapeurs-pompiers du Doubs

Ce sont 360 jeunes, dont un tiers de filles, répartis dans 19 sections dans tout le département. Ils sont formés au prompt secours, à la lutte contre les incendies, à la protection des biens et de l'environnement les mercredis et samedis.

Ainsi, dès 16 ou 18 ans et une fois diplômés, ils peuvent rejoindre un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire, avec une formation complémentaire de secourisme.

30 %

des sapeurs-pompiers volontaires du Doubs sont issus des sections JSP.

Plus qu'une simple activité de loisir pour ces jeunes, il s'agit d'une véritable école de la vie et de la solidarité. Ce sont des ambassadeurs des gestes qui sauvent et ils contribuent à diffuser la culture de sécurité auprès de leur entourage et de leurs camarades.





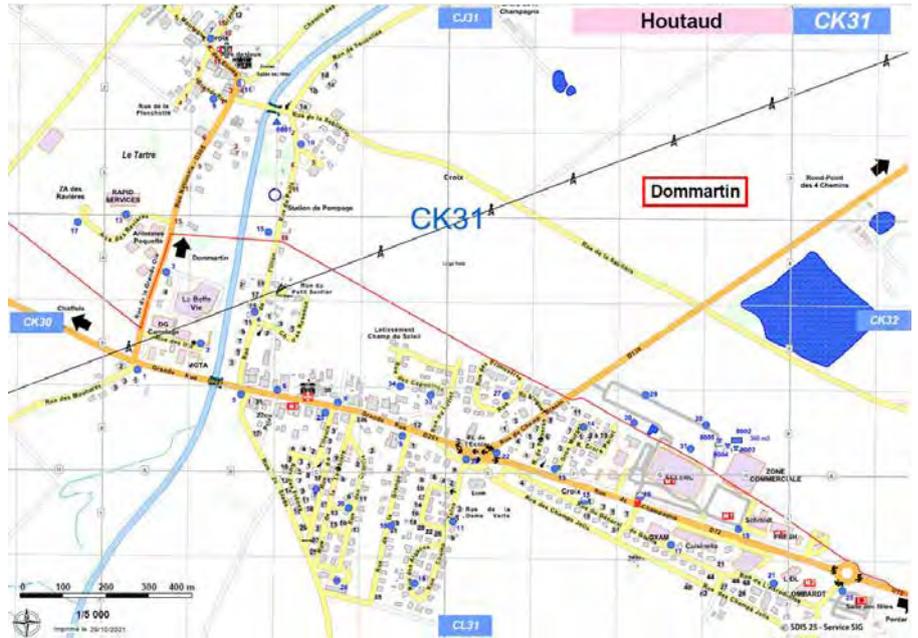
L'EXTRANET DES MAIRES : ZOOM SUR LE SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

Le SDIS du Doubs propose aux maires du département un site extranet (eww.sdis25.fr) à partir duquel ils peuvent retrouver la carte d'identité de leur commune et faire remonter des modifications en cas de changement d'adresse ou d'élus par exemple, la couverture opérationnelle ou encore les points d'eau.

En effet, dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) - qui a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des sapeurs-pompiers par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin - le service SIG met à disposition des mairies la liste des points d'eau présents sur leur commune et leurs caractéristiques (par exemple le débit de pression) ainsi que des cartographies.

Les cartes ou planches parcellaires positionnent les rues, les points d'eau et permettent la visualisation de la couverture assurée par ces derniers à 100 mètres et à 400 mètres. Elles sont mises à jour tous les deux ans afin de coller à la réalité du terrain en prenant en compte la création d'un nouveau lotissement ou d'une nouvelle zone industrielle par exemple. Les mises à jour peuvent également être réalisées à la demande des maires. L'objectif est de garantir le bon déroulement de toutes les actions des sapeurs-pompiers sur le terrain.

Le service SIG a en projet la mise à disposition de cartographie dynamique à partir de laquelle les mêmes informations seront disponibles en un clic !



▲ Exemple de plan parcellaire

Voies						Points d'eau					
Nom	Type	Pref	Parcelle	Index	Numéro	Type	Parcelle	Index	Adresse		
A Aérodrôme	RUE	DE L'	CL31	H2	1	PI 100	CK31	A5	1 Rue des Moutures		
A Agaces	RUE	DES	CL31	D2	2	PI 100	CK31	A5	3 Rue des Ins		
C Capucines	RUE	DES	CK31	E5	3	PI 100	CK31	A4	6 Rue de la Grande Oie		
C Champ Brenin - D130	RUE	DU	CK31	E6	4	PI 100	CK31	B5	13 Rue de l' Illion		
Champ du Soleil	LOT	DU	CK31	D5	5	PI 100	CK31	B6	31 Grande Rue Grande Rue - D251 - Angle Rue du Stade		
Champagne - D72	RUE	DE	CL31	F1	6	PI 100	CK31	B6	34 Grande Rue Grande Rue - D251		
Champs Joies	RUE	DES	CL31	H2	7	PI 100	CL31	C1	14 Rue du Tilleuls		
Champs Toine	RUE	DES	CL31	D2	8	PI 100	CK31	C6	24 Grande Rue Grande Rue - D251		
Courlis	RUE	DES	CL31	C1	9	PI 100	CK31	D6	2 Rue de la Grange		
Croix Pariot	RUE	CK31	F6		10	PI 100	CL31	D1	19 Rue de la Grange		
D D6 - Sort Dir Sombacour	RD	CK30	C1		11	PI 100	CL31	E1	7 Rue des Champs Toine		
D72 - Sort Dir Chaffois / rie de Levier	RD	CK30	H5		13	PI 100	CK31	F6	Rue de Champagne - D72 - angle Rue Gros Murger		
Dame Verte	RUE	CL31	D1		14	PI 100	CK31	F6	6 Rue du Gros Murger		
E Ecole	PL	DE L'	CK31	E6	15	PI 70	CL31	F1	1 Rue du Général de Gaulle		
F Frénes	RUE	DES	CL31	C2	16	PI 70	CL31	G1	Rue de Champagne - D72		
G Général de Gaulle	RUE	DU	CL31	F1	17	PI 70	CL31	G1	13 Rue du Général de Gaulle		
G Grande Oie	RUE	DE LA	CK31	A4	18	PI 100	CL31	H1	Rue de Champagne - D72		
G Grande Oye	RUE	DE LA	CK31	A5	19	PI 100	CL31	D2	5 Rue des Agaces - face au 16		
G Grande Rue - D251	GR	DE LA	CK31	D6	20	PI 100	CL31	C1	8 Rue des Courlis		
Grange	RUE	DE LA	CL31	C2	21	PI 100	CL31	H2	Rue de l' Aérodrôme		
Gros Murger	RUE	DU	CK31	F6	22	PI 100	CK31	E6	Rue de Champagne - D72 - angle Rue du Champ Brenin D130		
I Illion	RUE	DE L'	CK31	B4	23	PI 100	CK31	C6	Grande Rue Grande Rue - D251 - face au 26		
Inis	RUE	DES	CK31	A5	24	PI 100	CK31	E6	1 Grande Rue Grande Rue - D251		
L Lotier	RUE	DU	CK31	D6	25	PI 100	CL32	A2	Rue de l' Aérodrôme - (salle des Fêtes)		
M Matandelle	CHEM	DE	CK30	E4	26	PI 100	CL31	C2	16 Rue des Courlis		
M Moutures	RUE	DES	CK30	H6	27	PI 100	CK31	E6	2 Rue du Muguet		
M Muguet	RUE	DU	CK31	E6	28	PI 100	CK31	H6	sur voie pompier derrière Leclerc, quai de déchargement arrière entrée 2		
P Petit Sentier	RUE	DU	CK31	B4	29	PI 100	CK31	G6	Etablissement Leclerc, dans la cours du quai de déchargement 1		
P Primevères	RUE	DES	CK31	E5	30	PI 100	CK31	G6	angle parking établissement Leclerc, côté entrée 1		
R Roseaux	CHEM	DES	CK31	B5	31	PI 100	CK31	H6	parking établissement leclerc, côté entrée 2, au niveau du petit rond-point		
S Stade	RUE	DU	CK31	B6	32	PI 100	CK30	G4	RD D6 - Sort Dir Sombacour - Chemin de Bourtoillon (angle D6)		
T Tilleuls	RUE	DU	CL31	C1	33	PI 100	CK31	E6	7 Rue du Lotier - (lotissement Champs du Soleil)		
T Tourbière	RUE	DE LA	CK31	C6	34	PI 100	CK31	D5	19 Rue du Lotier - (lotissement Champs du Soleil)		
T Traverse	RUE	DE	CK31	F6	6001	Puits	CL32	A3	A proximité de l'Aérodrôme, Ld la Casseroie		
					8002	Bassin	CK31	H6	Rue de Champagne - D72 - (derrière magasin Mr. Bricolage)		
					8003	CAsp 100	CK31	H6	Rue de Champagne - D72 - (derrière magasin Mr. Bricolage)		
					8004	CAsp 100	CK31	H6	Rue de Champagne - D72 - (derrière magasin Mr. Bricolage)		

▲ Exemple de liste des voies et points d'eau d'une commune

© SDIS 25 - Service SIG



eww.sdis25.fr



UN DRAGON EN FRANCHE-COMTÉ

Besançon a la Citadelle, La Vèze a Dragon ! Xavier Milliet chef de base, nous a ouvert les portes de la base de sécurité civile où est positionné Dragon 25. Cet hélicoptère de la Sécurité Civile sillonne régulièrement les lieux de la Franche Comté.

Dragon est le nom donné aux hélicoptères de la Sécurité Civile complété du numéro du département auquel ils sont rattachés (Dragon 25). Cet aéronef, avec son équipage, est mis à disposition des autorités responsables des secours toute l'année pour assurer trois grands types de missions :

- Le secours à personne (qui représentent près de 95 % des sorties).
 - Les transferts des équipes spécialisées (cyno, plongeurs, démineurs...)
 - Et en théorie, des missions de police mais il en fait très peu en Franche Comté.
- Dragon 25 est déclenché par le Préfet, les sapeurs-pompiers, le SAMU ou la gendarmerie.

L'hélicoptère permet un gain de temps énorme et un bien meilleur confort pour les victimes. Il n'y a d'ailleurs pas toujours



besoin de médicaliser, il s'agit parfois d'aller chercher une personne dans un endroit inaccessible pour les secours terrestres. Pilotes et mécaniciens sont très expérimentés. Ils s'entraînent régulièrement pour maintenir leurs compétences, ils réalisent des exercices avec les sapeurs-pompiers du secours nautique et du secours en milieu périlleux. Connaître les méthodes de travail de chacun est essentiel pour le bon déroulement des interventions.

DRAGON 25 EN CHIFFRES

5

personnes maximum
dans Dragon

1 pilote et 1 mécanicien

par hélicoptère

Près de

400

sorties en 2022

95%

des missions sont du
secours à personne

60%

des missions sont
confiées par les SDIS

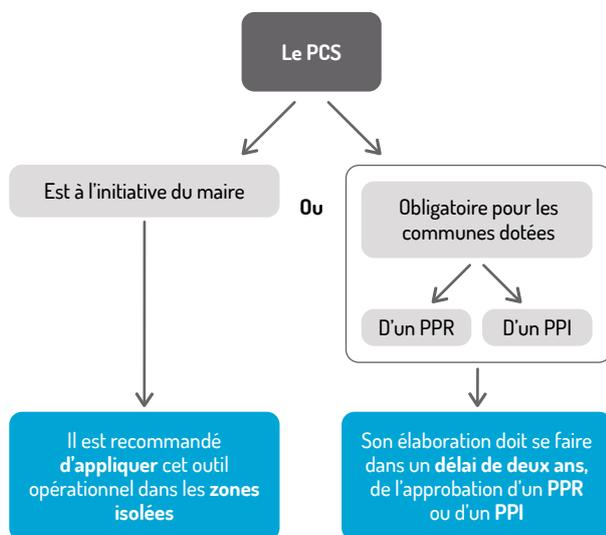


L'hélicoptère permet un gain de temps énorme et un bien meilleur confort pour les victimes.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

APPLICATION DU PCS

L'objectif est de se **préparer préalablement** à faire face à des situations de crise en se dotant **d'une organisation** et **d'outils techniques**.



Une fois terminé, le PCS est **arrêté par le maire** et **transmis au préfet**. Il est mis à jour tous les **cinq ans** au maximum.

QUE DOIT CONTENIR LE PCS ?

Contenu obligatoire

- > Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- > Le **diagnostic** des risques et des vulnérabilités locales
- > L'**organisation**
- > Les **procédures** d'information et d'alerte de la population
- > Les **modalités** de mise en œuvre de la réserve communale de sécurité civile

Peut être complété par

- > Les **actions** devant être réalisées par les services communaux
- > L'**inventaire** des moyens de la commune, ou pouvant être fournis par des personnes de la commune
- > Les **modalités** d'exercices
- > Les **dispositions** assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au retour à la normale



POINTS D'ÉTAPES POUR L'ÉLABORATION DU PCS

- Diagnostic des risques (aléas et enjeux)
- Définition des procédures d'alertes et d'information de la population
- Recensement des moyens communaux et privés
- Création d'une organisation de crise
- Réalisation d'outils pratiques
- Réalisation du DICRIM
- Pérennisation du projet dans le temps

L'APPUI À LA RÉALISATION DU PCS



Une question ?

> prevision@sdis25.fr